

Braina, Brennacum, Brania, 1060; *Braine-la-Wihote*, 1070; *Brania, Brenna, Wilhota, Wilhotica*, 1150; *Braine-le-Comte*, 1186; *Braine*, 1280.

Pop. en 1784, — 3,258 hab.
 » » 1816, — 3,331 »
 » » 1840, — 4,400 »
 » » 1890, — 8,760 »
 » » 1910, — 9,440 »

BRAIVES, comm. de la prov. de Liège, sit. sur la route de Huy à Tirlemont; à 3 kil. d'Avennes et de Tourinne-la-Chaussée, à 12 kil. de Waremme.

Pop. 1,270 hab.; — sup. 713 hect.

Arr. adm. de Waremme; arr. jud. de Huy; cant. de j. de p. de Hannut. — Ev. de Liège.

Terrain inégal; — agriculture. Sucrierie.

Cours d'eau: la Méhaigne, affl. de la Meuse; le ruisseau d'Ardenne.

On y remarque un monument qui porte le nom de *Tombé d'Avennes* et appartient, dit-on, aux substructions d'une villa romaine découvertes en 1850. La chaussée des Romains passe au N. de la commune.

Châteaux de Braives et de Viâ.

Braives est cité dans un document de 1070, signé par Adalbéron, évêque de Metz. Ce village a été mis à sac par les Liégeois en 1465. — L'église de Braives fut renversée par le vent en 1606. Elle était à la collation du seigneur de l'endroit.

L'évêque de Liège acquit l'alleu de *Broives* d'un certain Schere, homme noble, en 1154. — Les seigneurs d'Atrive (voir *Avin*) furent d'abord seigneurs de Braives. Clérembault III, sire d'Atrive, qui vivait en 1343, tenait du duc de Brabant « la ville de *Breuves* jusqu'à *ponstenich* ». Il était aussi seigneur de Cipllet qui appartenait toujours aux mêmes maîtres que Braives. Les deux seigneuries sortirent de cette famille vers 1379, et le comte Guillaume de Namur en fut mis en possession par défaut de paiement d'une rente qu'il avait acquise sur elles. Adam, dit Hustin, fils de Guillaume de Namur, vendit Braives et Cipllet à Thierry de Momalle. La descendance de ce dernier les conserva jusqu'en 1531, où Henri de Merode en fit le relief, comme époux de sa femme N. de Momalle, qui en avait hérité. Jean de Merode, un de leurs descendants, eut une fille, Catherine, qui épousa, vers 1590, Pierre de Bourgogne. Les seigneuries restèrent dans cette illustre famille jusqu'en 1652, où elles passèrent à Jean-François d'Argenteau, et furent possédées par ses héritiers jusqu'en 1711. Cette année-là, Florimond Claude, comte de Mercy d'Argenteau, les vendit à Marie de Stockem, douairière de Gérard-Martin de Charles. Catherine-Marguerite de Charles épousa Jean-Philippe baron de Woot de Tinlot, vers 1757, et lui apporta les seigneuries qui restèrent dans leur descendance mâle jusqu'à la Révolution.

Alt. de 146.77 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 579 hab.
 » » 1840, — 715 »
 » » 1890, — 1,190 »

M. St. Bormans écrit *Braive*.

1434, *Breyves*; 1510, *Breyve*; 1635, *Braive*.

BRANCHON, comm. de la prov. de Namur, sit. à l'extrémité septentr. de la province; à 23 kil. de Be Namur, à 6 1/2 kil. d'Eghezée, à 1 1/2 kil. de Bonneffe, à 2 1/2 kil. de Wasseiges.

Pop. 502 hab.; — sup. 510 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Eghezée. — Ev. de Namur.

Terrain plat; sol argileux; — agriculture. — Briqueteries; huileries.

Cours d'eau: la Méhaigne, affl. de la Meuse.

Eglise, de style roman, datant de 1750 (bâtie sur l'emplacement d'une villa romaine), avec crypte adoussou du chœur. — Un viaduc de 130 m. de lon-

gueur, monté sur piles métalliques, pour le chemin de fer de Noville-Taviers à Ambresin.

La chaussée romaine de Bavai à Tongres passe sur le territoire.

Anc. seigneurie hautaine qui fut vendue, en 1671, à Philippe Charlet; Henri de Bruges en fit relief en 1763. — Bailliage de Wasseige(s).

Branchon, 1224 et 1235; *Branchons*, 1268; *Branchon*, 1342. — En wallon, on prononce *Brançon*.

Pop. en 1840, — 558 hab.

1914. — Le 18 août, combat de Ramillies, entre troupes françaises et allemandes: la ligne de combat s'étendait de Branchon à Perwez. Le château fut complètement pillé.

BRAS (lez-Saint-Hubert), comm. de la prov. de Luxembourg; à 7 kil. de Saint-Hubert, à 18 1/2 kil. de Neufchâteau, et à 451 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 828 hab.; — sup. 3,620 hect.

Arr. adm. et jud. de Neufchâteau; cant. de j. de p. de Saint-Hubert. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol argileux et marécageux; — agriculture. Bois étendus.

Cours d'eau: la Lomme, affl. de la Lesse.

Il y a Bras-bas et Bras-haut. — *Bractis, Bras et Braz*. — D'origine fort ancienne. En 1175 est cité Soibertus de Braz. — L'église date de 1789; elle fut bâtie par l'abbaye de Saint-Hubert.

Château de Séviscourt.

Pop. en 1840, — 610 hab.

» » 1890, — 855 »

BRASMENIL, comm. de la prov. de Hainaut; à 6 kil. de Péruwelz, à 16 kil. de Tournai, à 2 1/2 kil. de Baugnies.

Pop. 1,100 hab.; — sup. 547 hect.

Arr. adm. et jud. de Tournai; cant. de j. de p. de Péruwelz. — Ev. de Tournai.

Terrain régulier; sol argilo-sablonneux; — agriculture.

Cours d'eau: de l'E. à l'O., le canal d'Antoing à Pommerœul.

Eglise ogivale construite en 1871.

Château du Maisnil.

Brasmenil comprend deux agglomérations: *Bras et Maisnil*. — Le village dépendait autrefois de la baronnie d'Antoing. Par le traité des limites, conclu en 1699, le roi d'Espagne renonça à Antoing et à Brasmenil. La France en a joui jusqu'en 1713, époque où les Etats généraux en revendiquèrent la possession. — C'était une terre franche. — La seigneurie de Brasmenil appartenait, en 1666, à Claude Lamoral, prince de Ligne, sans doute à cause de sa seigneurie d'Antoing. — On y trouvait en outre les fiefs de Ponchorage et la seigneurie du Tronguy. — Châtellenie d'Ath.

Alt. de 47.65 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 1,055 hab.

» » 1840, — 1,475 »

» » 1890, — 1,311 »

1202, *Brasménil*; 1274, *Bras*.

BRASSCHAAT, comm. de la prov. d'Anvers, sit. sur la gr. route d'Anvers à Breda (Hollande); à 6 kil. d'Eekeren et de 's Gravenwesel, à 11 1/2 kil. d'Anvers.

Pop. 6.850 hab.; — sup. 3.868 hect.

Arr. adm. et jud. d'Anvers; cant. de j. de p. d'Eekeren. — Archev. de Malines.

Terrain plat; sol argilo-sablonneux; — bruyères d'une étendue d'environ 180 hect. — Pays agricole. Camp militaire et champ de tir.

On trouve *Breesgata, Bracschaeten, Breascaten, Braxgaten*, etc.

Brasschaat était jadis un hameau sit. sous la paroisse d'Eekeren. — Il y a quatre paroisses. Magnifique maison communale en style flamand, au commencement du XX^e s. — Nombreux châteaux.



(Photo Nels)

Château de Brasschaat

— Église en style néo-grec, complètement remaniée et agrandie en 1871.

Le 24 juillet 1542, le village fut le théâtre d'une bataille livrée entre le seigneur de Breda et Marten van Bossem, et qui fut gagnée par ce dernier.

Dans les bruyères se trouvait, lors du siège d'Anvers, en 1832, l'état-major de la division de cavalerie de l'armée française.

Brasschaat ne devint commune qu'en 1826, et son église ne devint paroissiale qu'en 1852.

Pop. en 1830, — 2,222 hab.
 » 1847, — 2,600 »
 » 1890, — 3,835 »
 » 1910, — 5,550 »

BRAY, comm. de la prov. de Hainaut, sit. sur la gr. route de Mons à Charleroi et à Namur; à 9 1/2 kil. de Rœulx, à 12 1/2 kil. de Mons, à 15 1/2 kil. de Soignies. Altitude: 58 m., à 450 m. S. S. E. de l'église, et 61 m. au seuil de l'église. Pop. 1,420 hab.; — sup. 618 hect.

Arr. adm. de Soignies; arr. jud. de Mons; cant. de y. de p. de Rœulx. — Ev. de Tournai.

Sol gén. argileux; collines et plaines; — agriculture. — Carrières de sable blanc.

Église de 1776, de style renaissance, en forme de basilique à trois nefs.

Il est question de Bray dans les annales du XII^e s. — Au XIII^e s., le nom de Bray apparaît dans divers actes relatifs aux bois de Wauhu et de Buscaille, jadis sit. sur le territoire des Estinnes. — Pendant les troubles du XVI^e s., le village fut livré aux flamands et au pillage à deux reprises, par les Gueux, en 1568, et par les troupes du prince d'Orange, en 1572. Cette localité ne souffrit pas moins dans le siècle suivant. Non seulement les troupes du prince de Mansfeld y causèrent des dévastations en 1622, mais les armées françaises la ravagèrent souvent, notamment en 1658, 1674, 1690, 1691 et 1693.

Le village de Bray, après avoir fait partie, pendant plus de six siècles, du gouvernement et de la seigneurie de Binche, fut compris, en l'an III de la république française, dans le canton de Rœulx, dont il fait toujours partie.

Dans le principe, les comtes de Hainaut étaient propriétaires de la plus grande partie du territoire de la commune; mais, dans la suite, ils aliénèrent presque tous leurs biens. Parmi les droits seigneuriaux que les comtes de Hainaut percevaient à Bray, on comptait celui de main-morte. Ce droit fut aboli par Jean II d'Avesnes, l'an 1290 (v. st.).

Bray n'avait d'autre tribunal échevinal que celui des Estinnes et l'on y suivait la coutume de Mons.

Les comtes de Hainaut avaient à Bray la directe seigneurie. Un grand nombre de fiefs plus ou moins importants et relevant du souverain existaient autrefois à Bray.

En 1175, *Brae*; en 1186, *Bray*.

Pop. en 1816, — 233 hab.

» 1830, — 340 »

» 1846, — 388 »

» 1890, — 518 »

Devrait s'écrire *Brai*.

BRECHT, comm. de la prov. d'Anvers, sit. entre les gr. routes d'Anvers à Turnhout et d'Anvers à Breda (Hollande); à 24 1/2 kil. d'Anvers, à 11 1/2 kil. de Hoogstraten, à 7 1/2 kil. de Westmalle, à 3 kil. de Saint-Léonard, à 5 1/2 kil. de Loenhout, à 6 kil. de Wuestwezel.



Pop. 4,019 hab.; — sup. 6,185 hect.

Arr. adm. et jud. d'Anvers; cant. de j. de p. de Brecht. — Archev. de Malines.

Terrain irrégulier; sol sablonneux; — agriculture; chevaux et porcs. Briqueteries; brasseries. — Le relief du sol varie entre les cotes 30 et 32.

Cours d'eau: plusieurs ruisseaux plus ou moins importants, e. a. le Kleine Aa et le Grootbeek. — La plus grande partie du territoire appartient au bassin de la Meuse.

Château de Brecht.

En 1173, *Brecte*; en 1293, *Brecthe*; en 1325, *Brecht*; dans le dénombrement de 1526, Brecht est nommé « *Brecht onder Hoogstraeten* » et *Berecht* dans la bulle des limites.

En 1496, Brecht renfermait 409 feux, soit 2,860 hab. environ; en 1575, environ 4,000 hab.

Sup. en 1840, — 8,867 hect.

Pop. » », — 3,126 hab.

Sup. » 1890, — 6,031 hect.

Pop. » », — 3,060 hab.

Sup. » 1910, — 6,185 hect.

Pop. » », — 4,000 hab.

Au XV^e s., Brecht appartenait à la fois à la seigneurie de Bergen-op-Zoom et à la franchise de Hoogstraten, qui formaient 2 des 9 cantons ou quartiers du marquisat d'Anvers. En 1648, après le traité de Munster, Brecht passa en entier dans la franchise de Hoogstraten. — Une propriété de la localité appartenait de temps immémorial à une ancienne famille noble du nom de *de Brecht*, issue d'un fils naturel des premiers ducs de Brabant, et dont elle portait les armes; cette propriété resta en possession de cette famille jusqu'en 1604. Au XIII^e s., la seigneurie de Brecht était divisée en deux parties, formant deux seigneuries complètement distinctes. Ces deux seigneuries réunies ont été possédées: de 1620 à 1626 par Charles de Lalaing, comte de Hoogstraten, seigneur de Brecht; de 1709 à 1770, par Nicolas-Léopold Wild et Rheingraf de Daun et de Kirbourg, comte de Salm et de Hoogstraten, seigneur de Brecht; de 1770 à la Révolution, par Maximilien-Frédéric-Ernest, prince de Salm-Salm, duc de Hoogstraten, seigneur de Brecht.

Brecht est cité dans la liste des localités exemptées du Riddertol, à condition de contribuer au curage des fossés du Burg (Anvers).

Les guerres de religion du XVI^e s. causèrent d'incalculables désastres aux habitants de Brecht. — La peste y sévit avec violence pendant les années 1579, 1583 et 1584. — Les maux dont souffrit cette population sont innombrables. De 1575 à 1584, 3,000 personnes étaient mortes par le feu, avaient péri de

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924